

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le 3 avril pour valider les comptes de gestion et les taux d'imposition des taxes locales.

La taxe foncière de base reste inchangée. Les comptes de gestion et administratifs ont été approuvés à l'unanimité. Monsieur le Maire a refait un point sur le recensement effectué en janvier. Certains de nos concitoyens n'ont pas répondu à l'enquête. Ce qui implique une baisse du nombre d'habitants et par conséquent, une baisse des dotations de l'état.

Malgré cela, les projets prévus seront réalisés. L'aménagement de la voirie du lotissement de La Vigne Blanche va commencer, les subventions aux associations sont maintenues, avec un complément de 3000€ à l'école pour le départ en classe transplantée. Le repas des aînés aura lieu le dimanche 5 novembre et sera gratuit pour toutes les personnes ayant 64 ans ou plus.

TRAVAUX :



L'Accès aux Personnes à Mobilité Réduite est maintenant terminé.

La salle des associations (ancien presbytère) n'est pas utilisable actuellement pour des raisons de sécurité. Des travaux sont envisagés.

Les routes sont régulièrement réparées par le département ou l'agent communal selon leur qualification.

La fibre sera enfin déployée en 2025 sur les villages restant.

TRANSPORT A LA DEMANDE :

Pour vous rendre sur Angoulême en bus vous pouvez prendre le bus régional en regardant les horaires indiqués dans les abris-bus ou en appelant le 05 45 65 25 25 pour un transport à la demande par möbius.

ENVIRONNEMENT

NETTOYAGE DE PRINTEMPS :

Vendredi 24 mars, les élèves des 2 classes de la commune ont commencé le **nettoyage de printemps** en arpentant les villages de Chez Chagnaud et le Bourg pour les plus jeunes alors que les grands sont partis sur Méré, le Couradeau pour revenir par le stade. Le samedi matin, une quinzaine de nos concitoyens ont cheminé le long des routes départementales où les déchets étaient beaucoup plus nombreux. Les principaux déchets sont des canettes, mégots et autres détritiques sans doute jetés par la fenêtre des véhicules.

Comment peut-on agir avec autant de désinvolture quand on sait l'impact d'un mégot sur l'environnement, et les bris de verre cassé ou les canettes broyées devenues tranchantes qui se retrouvent dans les champs ou dans le foin donné aux animaux !

Par contre, nos villages et chemins sont respectés. Le volume collecté est en diminution.



FRELONS ASIATIQUES

Depuis le mois de mars, GrandAngoulême se mobilise pour lutter contre la propagation du frelon asiatique sur son territoire. Dans le cadre de son Plan Alimentaire et Agricole Territorial ainsi que de son action Territoires Engagés pour la Nature, l'agglomération met en application un dispositif profitable à l'environnement et au bien-être de ses habitants.

Le piégeage préventif des reines frelons, coordonné à l'échelle d'un territoire, contribuera à la régulation de l'espèce et limitera son installation, dans la mesure où sa sélection est garantie. C'est une solution par ailleurs peu coûteuse, permettant d'éviter de piéger d'autres insectes : 16 pièges ont été posés sur la commune.

RENCONTRE AVEC ...

Des bénévoles au service de la lecture et de nos concitoyens

Thierry PERODEAU, présent à l'assemblée générale de la bibliothèque, entend les commentaires suivants :

« Nous avons de plus en plus d'adhérents qui apprécient les 4 heures hebdomadaires d'ouverture de la bibliothèque. La boîte à livres de La Croix a aussi beaucoup de succès, mais il en faudrait dans les villages les plus éloignés. »

Qu'à cela ne tienne, Thierry se propose spontanément pour en faire une dans l'abri-bus de La Petite. Elle est maintenant en fonctionnement. On peut prendre, remettre ou pas, déposer des livres pour en faire profiter les autres. Chacun joue le jeu et respecte le fonctionnement.



Thierry habite La Croix depuis 11 ans. Il explique avec enthousiasme : « J'ai fait ça un samedi, pour rendre service à la collectivité. Là, c'était indispensable de mettre une vitre pour protéger les livres. J'ai pris goût à la lecture depuis que j'ai rencontré Florence. »

Sophie FAURY a su par le mail « communication » de la mairie que la bibliothèque recherchait des bénévoles pour assurer les permanences. « J'aime lire et je souhaitais être utile pour ma commune. Je rencontrais mes concitoyens quand mes enfants étaient à l'école, j'ai même été présidente de l'amicale laïque, mais je ne connais pas les nouveaux arrivants. » Sophie poursuit : « En m'investissant, ça me permet de m'intégrer à la vie de ma commune. On habite Le Maine Blanc depuis 27 ans. » Ce samedi matin, Sophie assure sa première permanence seule. Elle a été coachée par Marie-Claude. « J'ai trouvé du soutien autour de moi. Le bureau est motivé, la présidente est investie et il faut venir voir le formidable travail fait à la bibliothèque. Vive la lecture ! »

Florence GAUBERT était présente à l'assemblée générale de réouverture. Elle n'est bénévole que depuis 3 mois, suite à l'appel passé par mail. « Retraitée, j'ai un peu de temps libre, j'ai besoin de contact et j'adore les livres. Après le COVID, on était content de pouvoir de nouveau sortir, avoir du lien social. Je suis aussi bénévole à la SPA et les petits-enfants m'occupent pas mal. »



Angélique DELAGE habite Méré depuis fin 2018. Comme les autres nouveaux bénévoles, elle a eu l'information par le mail communication de la mairie. « C'est une activité qui m'intéresse, avec des horaires qui me conviennent. Notre activité professionnelle est sur l'Isle d'Espagnac et on profite des week-end pour découvrir la campagne environnante. On voulait la campagne près de Soyaux et on a fait construire à Bouëx. »

Angélique a fait sa première séance en binôme avec Aline, la prochaine fois, elle sera seule. « C'est une petite commune, c'est bien d'aider et de participer aux activités de la commune. »

Jessica BAY assure des permanences le mardi soir. Nous la rencontrerons dans la prochaine newsletter. Bravo et merci à tous ces bénévoles !

La bibliothèque est aussi un lieu de rencontre. Certains viennent emprunter des livres ou en portent pour enrichir le fond commun. Certains de nos concitoyens en écrivent.

A suivre dans un prochain numéro.

Rappel : l'adhésion à la bibliothèque communale de Bouëx est gratuite. Les horaires d'ouverture, tous assurés par des bénévoles, sont les suivants :

Mardi de 16h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12h.

[Facebook.com/bibliothequebouex](https://www.facebook.com/bibliothequebouex)

Si vous ne recevez pas encore les mails d'information de la commune, vous pouvez en faire la demande à communication@bouex.fr

Message de la préfecture :

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité. C'est pourquoi c'est une obligation légale sur notre territoire, classé à risque.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La grande majorité des habitations débroussaillées sont peu ou pas endommagées lors des feux de forêt !

